

## **OPINION D'UNE RÉSIDENTE DE SILLERY AU SUJET DU PLAN DE CONSERVATION DU SITE PATRIMONIALE DE SILLERY**

J'habite Sillery depuis 63 ans, dans la maison construite par mes parents. J'apprécie au plus haut point le caractère résidentiel de mon quartier et de l'ancienne Ville de Sillery qui comprend l'arrondissement historique de Sillery.

**Je redoute et m'oppose à la construction d'immeubles en hauteur sur les terrains des communautés religieuses sur la falaise qui longe le fleuve.** Mes objections à ces développements sont les suivantes: le Chemin Saint-Louis n'a pas été construit pour accueillir un nouveau flot de voitures; il faut protéger le caractère historique, paisible et résidentiel de ce secteur et ne pas le transformer par la construction d'édifices en hauteur qui défigurerait son aspect actuel.

**Je préconise le maintien du gabarit actuel des différents bâtiments des communautés religieuses;** cependant, je suis favorable à leur transformation en condos, logements, résidences pour personnes âgées, mais sans ajouts de nouvelles constructions ou agrandissements des constructions existantes.

**Quant au sentier linéaire le long de la falaise, je redoute et m'oppose à son implantation pour les raisons suivantes:** passage à certains endroits sur des terrains privés donc perte d'intimité pour les résidents concernés, pollution sonore et visuelle, vandalisme, non respect des lieux, dangers d'incendies, violence, causés par les futurs usagers.

**En résumé, je préconise le maintien du statu quo de l'arrondissement historique de Sillery, raisons pour les quelles ma famille s'est établie à Sillery, raisons que je continue d'endosser. J'endosse cependant la transformation des bâtiments existants des communautés religieuses, tout en respectant la vocation résidentielle du secteur et le gabarit actuel de ces bâtiments.**

Louise Lafrance